



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 LaurierSt./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This solicitation contains security requirement

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Infrastructure Maintenance and Solution Services

Division (FK)

L'Esplanade Laurier,

East Tower 4th Floor

L'Esplanade Laurier,

Tour est 4e étage

140 O'Connor, Street

Ottawa

Ontario

K1A 0R5

Title - Sujet SSGP Services de soutien en gestion de projet	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP758-210388/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 20210388	Date 2021-12-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FK-326-80585	
File No. - N° de dossier fk326.EP758-210388	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2022-01-25 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Nicastro, Meriem	Buyer Id - Id de l'acheteur fk326
Telephone No. - N° de téléphone (343) 574-2648 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
EP758-210388/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
210388

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
EP758-210388

Buyer ID - Id de l'acheteur
FK326
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

UNCLASSIFIED - NON CLASSIFIÉ

Cette modification est publiée pour répondre aux questions de l'industrie et faire quelques modification dans la DDP.

1) Cette modification est publiée afin de prolonger la date de clôture de la DDP.

Sur la première page de la DDP,

SUPPRIMER :

Solicitation Closes - L'invitation prend fin
at - à 02:00 PM HNE on - le 2021-01-11

REEMPLACER PAR:

Solicitation Closes - L'invitation prend fin
at - à 02:00 PM HNE on - le 2022-01-25

2) Pour la DDP **en français seulement,**

EFFACER : Partie 3, Section (b)(iii), entièrement.

REEMPLACER PAR : Les membres individuels d'une coentreprise ne peuvent pas participer à une autre soumission en présentant eux-mêmes une soumission ou en participant à une autre coentreprise.

3) Modification de la critère technique obligatoire 1 (CTO1)

EFFACER : la phrase suivante entièrement :

Pour un (1) des « gestionnaires de projet des biens immobiliers – principal » de l'équipe de base qui sera évalué selon la grille souple ci-dessus, il faut démontrer ce qui suit :

Questions et réponses

Q1 : En ce qui concerne les attestations professionnelles requises pour chaque ressource identifiée à la pièce-jointe 1 de la partie 4 'Grille souple', est-ce que SPAC considérera comme étant valide des accréditations émises par l'Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario ou autres organisations d'ingénierie accréditées au Canada (par exemple, l'Ordre des ingénieurs du Québec, l'Association des ingénieurs professionnels et des géoscientifiques de l'Alberta, etc.)?

R1: Les accréditations d'ingénieurs émises par l'Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario ou autres organisations d'ingénierie accréditées au Canada (par exemple, l'Ordre des

Solicitation No. - N° de l'invitation
EP758-210388/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
210388

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
EP758-210388

Buyer ID - Id de l'acheteur
FK326
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

UNCLASSIFIED - NON CLASSIFIÉ

ingénieurs du Québec, l'Association des ingénieurs professionnel et des géoscientifiques de l'Alberta, etc.) seront considérées comme étant valides pour rencontrer les critères techniques obligatoires 2, 3 et 4 (CT2, CTO3 et CTO4) sous la section de critères techniques obligatoire.

Q2: Compagnie XXX comprend que l'intention est d'octroyer trois contrats (voir section 1.2.3 et 1.2.8). SPAC permettra-t-il aux soumissionnaires de remporter plusieurs contrats ? Par exemple, un soumissionnaire peut-il soumissionner à la fois individuellement pour remporter le contrat et également en tant que membre d'une coentreprise et/ou d'une société sœur?

R2: Les membres individuels d'une coentreprise ne peuvent pas participer à une autre soumission en présentant eux-mêmes une soumission ou en participant à une autre coentreprise. Veuillez-vous référer à la Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumission, section (b) Présentation d'une seule soumission dans la DDP.

Q3: Est-ce-que SPAC peut limiter la responsabilité? Les entrepreneurs ne peuvent pas souscrire à une assurance illimitée, et, en tant que tels, ne sont pas assurés sur cette responsabilité. Nous demander qu'un plafond soit établi quel que soit la valeur afin que les entrepreneurs puissent obtenir une assurance.

R3: Un prix plafond sur l'assurance ne peut pas être établi. Veuillez-vous référer à l'annexe D, point 1 : L'entrepreneur doit souscrire et maintenir pendant toute la durée du contrat une police d'assurance responsabilité civile commerciale d'un montant équivalent à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 2 000 000 \$ par accident ou incident et suivant le total annuel.

Q4: Concernant, 2035 06 (2013-06-27) Contrats de sous-traitance (assurer une obligation hors de notre contrôle), nous ne pouvons pas garantir cela et pensons que cela pourrait également être un problème pour d'autres entreprises de services professionnels. SPAC envisagerait-il de réviser la clause pour inclure : « faire des efforts raisonnables pour...», avant «assurer» ?

R4: Toutes les clauses des Conditions Générales 2035 pour les services de complexité supérieur font partie de cette demande de proposition. Votre demande de révision sera considérée, cependant, les clauses font partie d'un texte légal et ne seront pas modifiées pour le moment.

Q5: Concernant la clause 2035 09 (2008-05-12) Rigueur des délais, SPAC envisagerait-il de réviser cette clause pour indiquer que pour les exécutions de services conformément à l'entente, le programme des travaux doit être convenu entre les deux parties ?

R5 : Toutes les clauses des Conditions Générales 2035 pour les services de complexité supérieur font partie de cette demande de proposition. Votre demande de révision sera considérée, cependant, les clauses font partie d'un texte légal et ne seront pas modifiées pour le moment.

Q6: Du point de vue de l'évaluation pour cette demande de proposition, quelle est la définition de "biens immobiliers"?

Solicitation No. - N° de l'invitation
EP758-210388/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
210388

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
EP758-210388

Buyer ID - Id de l'acheteur
FK326
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

UNCLASSIFIED - NON CLASSIFIÉ

R6: Biens immobiliers : édifices, infrastructures, aménagement intérieur et ouvrages d'ingénieries.

Q7: Voir CTO3 dans le tableau des critères techniques cotées de la DDP :

Pour le « gestionnaire de projet des biens immobiliers – principal », il faut démontrer ce qui suit :

- a) La ressource est un ingénieur ou un architecte en règle au Canada. Des photocopies de l'agrément de la ressource doivent être soumises comme preuves avec la soumission.*

Pour un (1) des « gestionnaires de projet des biens immobiliers – principal » de l'équipe de base qui sera évalué selon la grille souple ci-dessus, il faut démontrer ce qui suit :

Pouvez-vous confirmer qu'il manque un élément à cette exigence puisqu'il n'y a aucune référence à quoi que ce soit après cette déclaration?

R7: Voir modification 3 ci-dessus.

Les termes et conditions demeurent inchangés.